

BULLETIN MUNICIPAL

N° 84 - OCTOBRE 2009

Rond Point de la Route de Guenroc



Un **massif et une structure métallique** supportant 3 cascades de fleurs ont été mis en place au rond-point de la route de Guenroc.

Ce rond-point organise bien la circulation dans ce nouveau quartier à la fois commercial et résidentiel.

En plus de la sécurité, avec le fleurissement, il nous apporte désormais une palette de couleurs pour le plus grand plaisir des yeux.

Pour la 2ème année consécutive, le pays touristique de Dinan a décerné à la commune le 4ème prix au concours des villes et villages fleuris (catégorie 2001 à 3000 habitants).

SOMMAIRE



12 Juillet :
L'équipe de CAULNES qui a participé victorieusement



20 Septembre :
8ème vide grenier

L'édito	p. 3
Informations Municipales	p. 5
Urbanisme	p. 15
Etat Civil	p. 16
Informations générales	p. 16

Environnement	
p. 20	

Vitrine



Exposition de peintures de Mr Jean SAILLARD
Sur le thème « Campagne et bord de mer »
Du 3 au 17 Octobre 2009

Journal d'informations trimestriel gratuit
distribué à toutes les familles de la commune

Directeur de la publication : M. CHALOIS Jean-Louis, Maire
Rédaction, mise en page et photos : Mairie de Caulnes
Membres de la Commission Informations - Communication :
Mesdames SECARDIN-OUICE, BIHAN, BERHAULT,
LEBRETON, BRIGNON
Messieurs RAGOT, FRERE, DUPAS, MURGALÉ, ROMAIN
Agent Administratif référent : Madame BUCHON
Impression : Imprimerie Mévennaise - St MÉEN
Tirage : 1 200 exemplaires sur papier mat 90 g.

Chères Caulnaises et chers Caulnais,

En ce début d'automne, la rentrée et les vacances semblent déjà lointaines pour beaucoup d'entre nous. Depuis quelques semaines, nos écoliers ont donc franchi le portail de leurs écoles respectives en découvrant **quelques nouveautés**.

Tout d'abord, ils se sont levés un peu plus tôt puisque la cloche sonne dorénavant à 8 h 45 pour l'entrée en classe et le repas débute donc à 11 h 45.

Les enfants ont également accueilli de **nouveaux enseignants** : Mme MUSCAT, Mme DESAUNAY-ROUSSEAUX, Mr FOUERE en élémentaire et Mme SEGALLEN en maternelle. La municipalité leur souhaite la bienvenue et une bonne année scolaire parmi nous.

La journée terminée, nos écoliers peuvent accéder à l'étude et à la garderie du soir.

Afin que ces activités périscolaires se déroulent au mieux pour eux, ils sont surveillés en **deux groupes** de niveaux différents.

Cette rentrée a surtout été marquée par **l'ouverture d'une 7^{ème} classe en élémentaire** car 173 enfants s'éparpillent gaiement dans la cour (+ 11 par rapport à la rentrée 2008).

Les plus petits sont d'une année sur l'autre de plus en plus nombreux, 101 cette année.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal a à cœur un projet important pour l'avenir : **la construction d'une nouvelle école maternelle pour la rentrée 2011**. Un projet Haute Qualité Environnementale, innovant dans sa structure et ses matériaux pour le confort des enfants et qui, de plus, sera très performant quant à la consommation d'énergie (moins de 50 kwh/m2/an).

Nous nous réjouissons de l'évolution de notre école, l'augmentation des effectifs dans une école est le reflet d'une commune dynamique et en bonne santé.

Pour que cette nouvelle école puisse voir le jour, les élus se doivent de suivre, avec attention, un planning précis en lien avec différents partenaires. Tâche qu'ils ont pour volonté de réussir ; à ce jour, aucun retard n'a été ressenti.

Les réunions et concertations futures n'auront donc qu'un seul et unique but : l'ouverture du nouveau groupe scolaire à la rentrée 2011.

En attendant cette date importante et attendue,

Que cette année scolaire 2009/2010 soit une réussite pour toutes et tous !

Cordialement,

Christelle SECARDIN-OUICE
Adjointe déléguée aux affaires
scolaires et périscolaires

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique
du 11 Septembre 2009

Rectificatif : Mme Sandra RENAULT était présente à la séance publique du 9 Juillet 2009.

Etaient présents

SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, DUPAS André, Adjoint au Maire.

BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, GUERIN Hubert, MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAULT Sandra, SEROT Laurence.

Absente excusée : Marie-Paule GUILLEMOT

Pouvoirs :

Jean-Louis CHALOIS (Maire) a donné pouvoir à Christelle SECARDIN-OUICE

Jean-Paul DESRIAC a donné pouvoir à Jean-Yves NOGUES

Henri FRERE a donné pouvoir à André DUPAS

Pierrette LEBRETON a donné pouvoir à Joseph RAGOT

Louis MAILLARD a donné pouvoir à Hubert GUERIN

Secrétaire de séance : Dominique BRIAND –

NOUVELLE ECOLE MATERNELLE – validation du dossier Avant Projet Sommaire (APS)

Le Conseil Municipal valide le dossier APS sous réserve de la prise en compte des observations suivantes :

- Conformément à l'annexe au CCP (Cahier des Charges Particulières), il est nécessaire de transmettre à ce stade des études, un plan des réseaux divers.
- Vérifier la faisabilité d'implanter la maison de la Petite Enfance (330m²) dans le périmètre de l'opération conformément au contenu du programme.
- Transmettre les éléments concernant la RT 2005, l'étude thermique dynamique et la faisabilité des approvisionnements énergétiques, 2 semaines avant la remise de l'APD (Avant Projet Détaillé) au maître d'ouvrage.
- Fournir au maître d'ouvrage, les incidences financières s'il y a nécessité de réaliser des fondations spéciales au plus tard à l'APD.
- Prendre en compte l'ensemble des observations et avis du contrôleur technique dans son rapport du 31 Juillet 2009.

- Prendre en compte l'ensemble des observations du coordonnateur SPS dans son rapport du 31 Juillet 2009.
- Répondre à l'ensemble des observations de l'AMO (Assistant Maîtrise Ouvrage) HQE (Haute Qualité Environnementale) dans son rapport du 2 Septembre 2009.

TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL – contrat d'un an avec le Transporteur ALLAIRE de Montfort sur Meu

Une consultation a été organisée pour le transport scolaire communal. Le Transporteur retenu est la Société ALLAIRE de Montfort sur Meu. Le coût annuel s'élève à 21 800.00 euros .

ALSH COMMUNAL DU MERCREDI – création d'un budget annexe – personnel d'encadrement

Le budget de l'ALSH du mercredi s'élève à 8 041 euros pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2009. Les communes participeront à la prise en charge du déficit au prorata du nombre de journée/enfants fréquentant le centre aéré. Mademoiselle Jennifer AUBIN, Directrice ALSH et Agent communautaire, est mise à la disposition de la commune de Caulnes tous les mercredis. La commune de Caulnes remboursera le salaire correspondant à la Communauté de Communes. Mme Michaella AVVENTURIERO a été embauchée pour un an par la commune de Caulnes en qualité d'animatrice à l'ALSH du mercredi. La CAF qui participe financièrement dans le cadre d'un contrat enfance a donné son agrément pour un maximum de 28 enfants.

MAISON DES ASSOCIATIONS – étude de sol

Avant la construction du bâtiment neuf, il est nécessaire de réaliser une étude de sol. Après consultation, c'est le Cabinet SOLCAP qui est retenu pour un montant de 1 515.00 euros HT.

INSTALLATION CLASSEE – EARL DE L'IFF – Exploitation de Monsieur et Madame PICQUET à Yvignac la Tour

VU la demande présentée le 25 mars 2009 au titre de l'installation classée « EARL DE L'IFF (PICQUET), soumise à autorisation sous la rubrique 2102 1° de la nomenclature, sise au lieu-dit « Les Touches » en YVIGNAC LA TOUR, en vue de la restructuration externe sur ce site en YVIGNAC LA TOUR avec augmentation du cheptel (après reprises totale ou partielle des ateliers porcins exploités par M. Auguste LE BRETON en Plumaugat et EARL L'HELIAS en Ploumagoar) et la restructuration interne (après transfert des sites de Broons, et Yvignac, déjà repris par EARL DE L'IFF) d'un élevage porcine autorisé (soit 60 pl. maternité, 218 pl. gestantes-verraterie, 1080 pl. post-

sevrage, 1794 pl. engraissement, 18 pl. quarantaine-infirmerie) pour un total de 2 862 pl. d'animaux équivalents avec mise à jour du plan d'épandage (augmentation de surface) et construction (porcherie gestante, porcherie engraissement-post sevrage, quarantaine, aménagement des bâtiments), avec adaptation de l'unité de traitement des lisiers (hangar pour centrifugeuse)
Le Conseil Municipal donne un **AVIS FAVORABLE** à la demande de EARL DE L'IFF.

RESIDENCE DES MOISSONS et LOGEMENTS RUE VALAISE – revalorisation des loyers

■ Résidence des Moissons – loyers au 1^{er} juillet 2009

Logements	Au 1 ^{er} juillet 2009
T1 bis	193.88
T3	286.68
T4	343.44

■ Logements Rue Valaise – loyers au 1^{er} octobre 2009

Logements	Au 1 ^{er} octobre 2009
Grand logement RDC	303.99
Petit logement étage	169.94
Grand logement étage	437.22

VOIRIE RUE ST JULIEN, ST MAUR, MOTTE RICHARD – avenant n° 1 – 12 430.50 euros HT.

Des travaux supplémentaires sont à réaliser : sorties d'eaux pluviales, branchements assainissement, démolition et réfection d'entrées de voitures, béton bitumineux sur les entrées au lieu de sable stabilisé, pose de potelets, supplément de bordures en béton granité. L'avenant est accepté pour un montant de 12 430.50 euros HT.

Montant initial du marché Entreprise EVEN	183 791.50
Avenant n°1	12 430.50
TOTAL HT	196 222.00

Le réseau eaux pluviales des rues st Maur et st Julien (partie ancienne) va être nettoyé par l'Entreprise Hydroservice de l'Ouest – Devis : 830.00 euros HT –

DOMAINE DU FOUGERAY – construction de 6 pavillons par ARMOR HABITAT de Saint Brieuc – garantie par la Commune de 50 % de l'emprunt

Pour la construction des 6 pavillons, ARMOR HABITAT va contracter un PSLA (Prêt Social Location Accession) d'un montant de 815 200 euros. Le PSLA est adossé en financement au Livret A et prévoit la garantie des collectivités : 50 % Commune de Caulnes et 50 % Conseil Général. 4 familles sont inscrites pour la location-accession de ces pavillons.

A chaque vente de logement, ce prêt sera diminué du prix de la vente. Le Conseil Municipal donne son accord.

STATION D'EPURATION – avenant n° 1 au marché STEREAU – 7 400 euros HT

Accord pour la pose d'un préleveur et d'un débitmètre sur le trop-plein du bassin tampon.

PERSONNEL COMMUNAL – création d'un poste contrac-

Marché initial Entreprise STEREAU	1 944 000.00
Avenant n°1	7 400.00
TOTAL HT	1 951 400.00

tuel pour l'année scolaire 2009.2010 – Condition de diplôme : Bafa obligatoire

Un poste d'Adjoint Technique contractuel est créé au groupe scolaire pour la période du 14 septembre 2009 au 2 juillet 2010 avec une durée hebdomadaire de service annualisée de 19 h 25.

- 3 h 45 par jour de classe : garderie du matin, surveillance de la cour élémentaire le midi, garderie le soir.
- 10 heures le mercredi pour l'ALSH communal.

Mme Michaëlla AVVENTURIERO a été embauchée jusqu'au 2 juillet 2010.

BUDGETS ANNEXES – suppression au 31 décembre 2009.

Les budgets suivants seront supprimés au 31 décembre 2009. Les résultats de clôture seront intégrés dans le résultat 2009 du budget général.

- . Zone artisanale des Gantelets
- . Zone commerciale rue du 19 mars 1962
- . Lotissement La Vallée et Les Champs
- . Lotissement résidence Les Chênes
- . Lotissement Les Peupliers et La vallée
- . Transport scolaire communal.

FOOT-BALL - LE GJPYC – Groupement des Jeunes Caulnes, St Jouan de l'Isle, la Chapelle Blanche, Plumaugat et Yvignac – versement d'une subvention communale
 Pour les 4 années à venir, il sera versé 0.50 euros par habitant soit 1 126 euros/an. Cependant, pour la première année, une subvention exceptionnelle de 0.30 euros par habitant sera versée pour faire face aux dépenses d'équipements.

AFFAIRES DIVERSES – vente de poutres IPN d'occasion – 100 euros la tonne

Accord pour vente de poutres IPN au prix de 100 euros la tonne à :

- SARL HERVE ZA du Bas Bily
22350 PLUMAUDAN
- Mr.Mme Gérard BIHAN le Bas Epinay
22350 CAULNES

RESIDENCE DES PEUPLIERS – vente d'un lot au prix de 31 euros TTC

Le lot n°5 rétrocédé à la commune est revendu au prix de 31 euros TTC. L'Etude LAME/LEPINE est chargée d'établir l'acte de vente.

Sœurs de la Communauté de Caulnes, rue de la Poste.
 Les Sœurs vont rejoindre la Communauté de Broons tout en continuant leurs diverses missions (cathéchèse, visites des malades, visites à la Maison de Retraite, cérémonies religieuses...) – le bâtiment de la rue de la Poste est mis en vente. **Un Hommage leur a été rendu le dimanche 13 septembre à 11h.**

(invitation de Monsieur le Curé transmise à tous les Elus)

Réunion commission des finances et affaires foncières mardi 15 septembre à 14 heures :

- analyse de l'offre RFF pour les terrains Ecole Maternelle
- réflexion sur un aménagement global de la future zone 1AUH (Extension Domaine du Fougeray).
- demande de Mr GUGUEN, Coaquipel -
- cession d'un chemin communal à la SCI de Beaumont

Mercredi 23 septembre 18 h : rencontre avec l'Architecte pour la construction d'un ensemble vestiaires-douches-foyer.

Commission voirie – chemin communaux – prévoir une date (fin octobre, après la récolte du maïs).

REPAS DU CCAS : le 4 octobre 2009

**Séance publique
du 7 Octobre 2009**

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, SECARDIN-OUICE Christelle, FRERE Henri, DUPAS André, LEBRETON Pierrette, Adjointes au Maire.

BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule, MAILLARD Louis, NOGUES Jean-Yves, RENAULT Sandra, SEROT Laurence.

Absent excusé : Jean-Paul DESRIAC

Pouvoirs :

Gérard MURGALE a donné pouvoir à Christelle SECARDIN-OUICE

Joseph RAGOT a donné pouvoir à Jean-Louis CHALOIS

Secrétaire de séance : Dominique BRIAND

GARDERIE PERISCOLAIRE – paiement par chèque CESU à la Mairie

Afin que les familles puissent payer avec des chèques CESU (chèque emploi service universel), le Conseil Municipal crée une régie « Garderie Périscolaire ». Les familles devront payer leur facture de garderie à la mairie contre récépissé. (et non à la Trésorerie)

CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE – étude géotechnique – sondages complémentaires

L'implantation de la future école ayant connu des modifications, il est nécessaire de réaliser des sondages complémentaires.

Accord pour le devis IGESOL d'un montant de 4 604.75 euros HT.



CIMETIERE – nouveau Colombarium, Jardin du Souvenir

Un nouveau colombarium (2 x 3 cases) vient d'être installé dans le cimetière de Caulnes, ainsi qu'un Jardin du Souvenir pour la dispersion des cendres. Le Conseil Municipal fixe les tarifs comme suit :

	TARIFS
COLOMBARIUM	
10 ans	200.00 €
15 ans	300.00 €
20 ans	400,00 €
30 ans	600.00 €
DISPERSION DES CENDRES	20.00 €

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CAULNES (Perception) – changement de la chaudière gaz

Après consultation, le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis présenté par l'Entreprise DESRIAC de Caulnes pour un montant HT de 4 721.00 euros (chaudière à condensation avec régulation intégrée – 2 circuits : 1 pour le rez de chaussée, 1 pour l'étage).

SDE – Syndicat Départemental d'Electricité – travaux d'économies d'énergie sur les bâtiments communaux – dispositif des certificats d'économie d'énergie

La loi impose aux vendeurs d'énergie (ex : EDF) de mener des actions de baisse des consommations chez leurs clients. La comptabilisation des actions de baisse se fait en kwh Cumac. Pour la période de juin 2006 à juin 2009, l'objectif national d'économie est fixé à 54 milliards de kwh. Si à l'issue de cette période, les vendeurs d'énergie n'ont pas atteint l'objectif, ils devront s'acquitter d'une pénalité de 2 centimes d'euros par kwh manquant. Afin de ne pas payer la pénalité, les vendeurs d'énergie achèteront aux collectivités les kwh économisés dans le cadre de travaux de rénovation de bâtiments (remplacement de chaudières, fenêtres, isolation, rénovation de système d'éclairage intérieur...).

Un dossier est déposé auprès du SDE afin de vendre aux vendeurs d'énergie, si besoin est, les kwh économisés lors des travaux de rénovation de la Mairie.

LUTTE CONTRE LE CHOMAGE DES JEUNES – création d'un emploi CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)

Dans le cadre du plan d'action pour l'emploi des jeunes annoncé par l'Etat, les collectivités territoriales sont sollicitées pour mettre en œuvre un programme de passerelle vers les entreprises.

Le CAE s'adresse aux jeunes qui connaissent des difficultés d'accès à l'emploi, quel que soit leur niveau de diplôme et leur ancienneté au chômage. La durée du contrat est de 6 mois minimum et de 24 mois maximum. La durée hebdomadaire de service est de 35 heures. La rémunération est égale au SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures effectuées. (SMIC horaire net au 1.7.09 = 6.92 euros). Le CAE est financé par l'Etat à hauteur de 95 %. Pôle Emploi et la Mission Locale de Dinan sont chargés de la mise en place de ces CAE. Le Conseil Municipal donne son accord pour la création d'un poste CAE.

FORMATION DES ELUS – prise en charge des frais d'inscription et de repas

Une journée de formation est organisée par l'ADEME à Hillion le 23 octobre relative à une nouvelle approche environnementale de l'urbanisme. Mr CHALOIS, Maire et Mme LEBRETON, Adjointe à l'Urbanisme souhaitent y participer. Accord pour le remboursement des frais aux élus concernés (Mr CHALOIS, Mme LEBRETON). Mme Valérie NOGUES, Agent chargé de l'Urbanisme accompagnera les élus. Coût pour la commune : 3 x 70 euros + 10 euros de cotisation Commune de Caulnes.

TARIFS SURTAXE ASSAINISSEMENT 2010 -

Le Conseil Municipal fixe comme suit la surtaxe assainissement à compter du 1^{er} janvier 2010 (+ 1.50 %) :

Terme fixe	15.73
0 à 500 m3	1.102
+ 500 m3	0.603

ASSAINISSEMENT – construction de la nouvelle station d'épuration – augmentation de la ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie de la commune est actuellement de 1 000 000 euros. La décision est prise d'augmenter cette ligne à 1 300 000 euros en attendant la rentrée des subventions prévues et la contractualisation de l'emprunt inscrit au budget primitif 2009.

MAISON DES ASSOCIATIONS – lot gros œuvre – avenant n° 1

Suite aux résultats d'une étude de sol réalisée par SOLCAP, il s'avère que le sol est portant mais que, étant donné la proximité de la rivière, il est nécessaire de réaliser des fondations sur puits plutôt qu'une semelle filante. Les fondations seront constituées par des puits associés à des longrines. Accord pour un avenant au lot gros œuvre d'un montant de 20 399.82 euros HT.

Marché initial Ets SA RAULT	52 000.00
Avenant n°1	20 399.82
TOTAL	72 399.82



Révision simplifiée du PLU : enquête du 1^{er} octobre au 31 octobre 2009.

Communauté de Communes : compte rendu n° 105 joint.

Accueil de 2 personnes (1 au restaurant scolaire, 1 au service technique) dans le cadre d'un Travail d'Intérêt Général).

Répartition taxe professionnelle Citroën – diminution de la dotation.

Recensement agricole 2010 – commission consultative communale – (document joint) – André DUPAS, Germaine BIHAN, Henri FRERE, Marie-Paule GUILLEMOT, Louis MAILLARD.

Recensement détenteurs ovins et caprins – document joint (un courrier sera adressé aux détenteurs d'ovins et caprins).

Etude d'un réseau de chaleur à partir d'une filière bois : opportunité ?, visite de sites en agriculture et sur des collectivités publiques...

Invitation de Monsieur Jérémy DAUPHIN, Directeur de la SCIC Bois Energie de Dinan.

Commission des Affaires foncières et des finances - Jeudi 15 octobre à 20 heures.

Journée de la Randonnée à Evran le 11 octobre 2009.

Ecole maternelle : présentation de l'étude thermique dynamique le lundi 12 octobre à 14 heures.

Points sur les chantiers en cours.

ANAH : Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat – mise en place d'une ECO SUBVENTION afin d'aider le financement de travaux pour économiser l'énergie et de ce fait, réduire les factures d'énergie.

Plantations à prévoir

Prochaines réunions du Conseil Municipal.

URBANISME

Membres de la commission urbanisme : Mesdames LEBRETON, GUILLEMOT, Messieurs CHALOIS, RAGOT, MAILLARD.

Agent Administratif référent : Madame Valérie NOGUES

➤ **Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public.**

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Mr et Mme COLLET Daniel, La Croix Guessant, extension maison.

Mr LEROUX Thierry et Mlle BELLEBON Aurore, domaine du Fougeray, maison d'habitation.

Mr et Mme BIZETTE Bernard, la Cornière, maison d'habitation.

Mr MARKAM Peter, la Mercerie, abri de jardin.

Mr PAIGIER Mickael, domaine du Fougeray, maison d'habitation.

DEMANDES DE DECLARATION PRÉALABLE

Mr et Mme BUREL Jean-Yves, le Clos Janny, rénovation maison.

Mr BAREL Miguel et Mlle GAUMERAIS Nadège, la Basse Plesse, changement de fenêtres.

Mr et Mme LEMARCHAND Jean, le Pont Auger, ravalement.

Mr et Mme BUNOUF Pierre, 9 rue de la Hutte, ravalement.

Mr et Mme BOUGEARD Noël, la Poussinière, remplacement ouvertures.

ELIS BRETAGNE, 2 rue de Saint Méen, réfection toiture.

SCI LES GANTELETS, zone des Gantelets, local de pesage.

Mr et Mme DARTOIS Raymond, 31 rue Mathieu Ory, abri de jardin.

Mr et Mme ALIS Robert, 8 rue de l'Hopital, abri de jardin.

Mme LEGRAIN Marie Hélène, 23 lot des Mottes, ravalement.

Mme MOHR Armelle, 21 résidence des Chênes, abri de jardin.

Mr RENAULT Anthony, 9 rue des Pivoines, Domaine du Fougeray, clôture.

Mr MAYEUX Freddy, 17 rue de la Chauvetais, portail et portillon.

Mme COURONNE Noëlle, 47 rue Valaise, changement de fenêtres.

Mr et Mme BESNARD Christophe, le Rigaire, changement de fenêtres.

Mr et Mme REGEARD Alain, le Grand Buisson, pose panneaux solaire.

Mr et Mme POMMEREUL Amand, 5 rue de la Ville Chérel, changement de fenêtres, et construction abri de jardin.

Mme CREZE Léonie, la Loctais, changement de fenêtres.



ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- Le 28 Juillet Luka BOUREL- - BEDFER, 41 rue de la Gare
Le 12 Août Lilouen LEBALLEUR, 9 résidence des Peupliers
Le 17 Août Lilwenn HENRY- -MIRIEL, Le Chesnay Langouron
Le 11 Septemb. Mathieu SANGUA - - THÉODE, 11 résidence des Peupliers
Le 11 Septemb. Romane PENNEC, 44 route de Dinan

MARIAGES :

- Le 18 Juillet Guillaume EVEN, 46 rue Valaise et Blandine PIEDVACHE, 39 bis rue de la Gare
Le 25 Juillet David FORMAUX et Delphine CHAULET, 21 rue du Hirel
Le 22 Août Ludovic LEFRANÇOIS et Nancy CUADRA, 5 rue des Genêts, Domaine du Fougeray
Le 22 Août Olivier TEFFAINE, l'Ecotay et Aurélie TUAL, La Mettrie
Le 29 Août Sébastien LEDRU et Françoise LAVILLON NIÈRE, 1 rue des Pivoines, Domaine du Fougeray
Le 5 Septemb. Emmanuel DANIEL, 18 rue St Julien et Hélène NEDELLEC, Languédias
Le 25 Septemb. Sean CADOGAN, Londres (Angleterre) et Georgina CORLEY, Le Hazay

DECES :

- Le 23 Juillet Jean-Cyr TUBAUD, 49 ans, 29 rue de la Gare
Le 27 Juillet Cécile SAILLARD, 95 ans, 42 rue de Dinan
Le 29 Juillet René POIGNANT, 85 ans, Maison de Retraite
Le 6 Octob. Fernand PICQUET, 79 ans, La Gaudiniais

DECES hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :

- 19 Juillet Marie COLOMBEL épouse BOUTRAIS née en 1929
6 Août Cécile ALIS née en 1922
22 Août Maria LORAND épouse ORINEL née en 1915
26 Août Eugénie MADIGANT épouse TRONIOU née en 1924

DON DU SANG

- **Prochaine collecte :**
Vendredi 6 novembre
de 15 h 30 à 19 h
à la salle des fêtes.

RECENSEMENT MILITAIRE

Il concerne les jeunes gens et jeunes filles qui auront 16 ans aux mois de Octobre, Novembre ou Décembre 2009. Veuillez vous présenter à la Mairie le mois de votre 16ème anniversaire avec le livret de famille de vos parents.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Elles concernent les nouveaux arrivants et les jeunes qui auront 18 ans avant le 29 Février 2010.

Veuillez vous présenter à la mairie avant le 31 Décembre 2009 avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Vous avez quatre enfants ou plus, dont l'aîné a plus de 16 ans, vous pouvez être décorée.

Veuillez vous inscrire à la mairie avant le 31 Décembre 2009.

ARMISTICE 1918

La commémoration de l'Armistice 1918 se déroulera le **dimanche 15 Novembre 2009**.

10h45 : Rassemblement devant la mairie
11 h : Messe, dépôt de gerbe puis vin d'honneur

TRANSPORT SCOLAIRE

Les vignettes de transport scolaire CAULNES/BROONS pour le 1er semestre 2009/2010 sont à retirer à la mairie à partir du 12 octobre 2009

■ Prix : 41 €

PERMANENCES DE

Mr Gérard BERTRAND

Conseiller Général du canton de Caulnes

➤ Le jeudi, sur rendez-vous, à la maison du développement – 10 rue de la Ville Chérel à CAULNES.

Contact : 02 96 83 94 49

INFORMATIONS GENERALES

SOLIDARITÉ

COLLECTE DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LES PLUS DEMUNIS

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont décidé de faire une collecte dans les magasins **COCCI-MARKET** et **ECOMARCHÉ** le samedi 5 décembre 2009.

Pour des raisons de conservation des denrées, nous vous invitons à donner des boîtes de conserves.

Nous vous remercions pour votre générosité envers les plus démunis.

Les membres du CCAS



PASSEPORT

Mise en place du passeport biométrique

Depuis le 22 Juin 2009, les demandes de passeports sont à déposer par le demandeur auprès de la **mairie de BROONS**, Place Duguesclin. Le retrait du passeport se fera à Broons également.

Horaires d'ouverture du guichet :
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 18 h
Le samedi matin : 8h30 à 12h30

Constitution du dossier :

- 1 extrait de naissance
- 1 justificatif de domicile
- 2 photos aux normes en vigueur
- Le passeport périmé, le cas échéant
- 1 timbre fiscal d'une valeur de :
 - . 88 € pour un majeur
 - . 44 € pour un mineur de plus de 15 ans
 - . 19 € pour un mineur de moins de 15 ans

Se munir d'une pièce d'identité.

Prise d'empreinte obligatoire à partir de l'âge de 6 ans.

Possibilité de faire réaliser les photos à la mairie de dépôt lors de la demande, dans ce cas, les tarifs des timbres fiscaux seront majorés de 1 €.

CARTE D'IDENTITE

Les demandes sont à effectuer auprès de la mairie du domicile.

Constitution du dossier :

- 1 extrait de naissance
- 1 justificatif de domicile
- 2 photos identiques et récentes
- La carte d'identité périmée si renouvellement
- Si l'ancienne carte ne peut pas être présentée (perte, vol ou destruction), fournir un timbre fiscal de 25 €.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPAM : une adresse postale unique pour tous vos courriers

La CPAM des Côtes d'Armor a mis en place une adresse postale unique sur le département.

Si vous dépendez du régime général de sécurité sociale, quel que soit votre lieu d'habitation en Côtes d'Armor, vous devez désormais adresser tous vos courriers à cette seule adresse :

CPAM des Côtes d'Armor
22024 SAINT BRIEUC Cédex 1

Tél. : 36 46 du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30
Internet : www.amelie.fr

Pensez à préciser votre numéro de sécurité sociale sur tout courrier adressé à la CPAM.
Sans cette information, votre dossier ne peut être traité.

(communiqué de la CPAM)

LOCATION

Un **logement communal de type 3**,
Rue Valaise, est à louer.

Libre à partir du 15 Novembre 2009
Prix : 303.99 €

■ Se renseigner auprès de la mairie

CHIENS DANGEREUX

Attestation d'aptitude

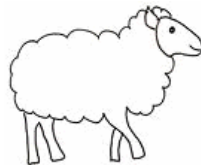
Les détenteurs de chiens dangereux (catégories 1, d'attaque, et 2, dits de garde ou de défense) doivent suivre une formation à l'éducation canine, sanctionnée par une [attestation d'aptitude](#).

Ce certificat est une sorte de «permis pour chiens», certifiant leur connaissance des règles de sécurité et leur capacité à avoir autorité sur leur animal.

Dans le département des Côtes d'Armor, les **formateurs habilités à dispenser cette formation sont :**

- Mr Abel MAURIS « Le Plessis Coudray » à Landujan (35360) - 02 99 07 30 65
- Mr Marc LECORGUILLÉ « Impasse de la Fontaine » à Créhen (22130) - 06 75 16 24 74

(Communiqué de la Préfecture)



Identification Ovine et Caprine

L'identification des moutons et chèvres est obligatoire. Cette réglementation, qui s'applique depuis 2005, vise à améliorer la traçabilité et la maîtrise des risques sanitaires. L'Administration va désormais renforcer les contrôles chez les détenteurs.

Tout détenteur possédant au moins un animal (ovin ou caprin), qu'il soit éleveur professionnel ou particulier possédant quelques animaux pour l'entretien de l'espace, l'agrément ou la consommation personnelle est tenu de se faire enregistrer auprès de l'Etablissement de l'Élevage.

■ Pour **toute information**, contacter

EDE de Bretagne
BP 540 - 22195 PLERIN

Tél : 02 96 79 22 26

Mail : Armande.HAZEVIS@cotes-d-armor.chambagri.fr

(Communiqué de l'EDE Bretagne)

Marché de Caulnes

**Une fréquentation régulière du marché,
c'est maintenir le commerce ambulant sur notre commune.**

Nous invitons la population à fréquenter le marché de Caulnes.

Vous y trouverez toutes les semaines, **le mardi matin de 8 h à 13 h :**

- Fruits et légumes
- Poissons et coquillages
- Fleurs et arbustes
- Plants de légumes
- Galettes saucisses
- Fromages
- Vêtements et matelas
- Maroquinerie
- Camion outillage (occasionnellement)
- Fenêtres et portail (documentation).
- Machines à coudre et ustensiles de couture.



Maison de la Formation du Pays de Dinan

Quel que soit votre âge, que vous soyez salarié ou demandeur d'emploi, qualifié ou non, si vous souhaitez changer de métier, obtenir un diplôme ou améliorer vos compétences, les «**points d'accueil Maison de la Formation Professionnelle**» sont là pour vous aider.

Ils vous donnent une première information sur les différentes possibilités d'accès à la formation (les dispositifs existants, les modalités d'accès et les aides possibles), la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Et, si vous souhaitez un conseil spécialisé ou un accompagnement, vous bénéficierez d'une mise en relation personnalisée avec la structure compétente pour répondre à votre besoin.

■ Voici les points d'accueil MFP du Pays de Dinan :

CIDFF des Côtes d'Armor Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles.	CIO Dinan Centre d'information et d'orientation. Pour scolaires et autres publics.	Espace Femmes du Pays de Dinan Association Steredenn.	FONGECIF Bretagne Pour les salariés du secteur privé. Conseil et accompagnement sur bilan de compétence, création d'entreprise, VAE. Mise en place de congé individuel de formation.
10 boulevard Charner ST BRIEUC ☎ 02 96 78 47 82 Site : www.cidf22.org	2 rue du 18 Juin 1940 DINAN ☎ 02 96 39 07 16 Mél : ce.0220078r@ac-rennes.fr	52 rue du 10è d'Artillerie DINAN ☎ 02 96 85 60 01 Mél : tania.espacefemmes@neuf.fr	1A Allée Ermengarde d'Anjou RENNES ☎ 0 810 10 70 20 Site : www.fongecif-bretagne.org
Mission Locale du Pays de Dinan Pour les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Conseil/orientation.	Ohé Prométhée Côtes d'Armor - Cap Emploi Insertion professionnelle des personnes handicapées.	Point Information Jeunesse de Broons OISCL. Primo-accueil pour tout public. Conseil pour diriger vers structures adaptées aux situations.	Pôle emploi Dinan Château Inscriptions demandeurs d'emploi. Instruction des dossiers d'indemnisation. Conseil à l'emploi et orientation professionnelle.
52 rue du 10ème d'Artillerie DINAN ☎ 02 96 85 32 67 Mél. mldinan@mldinan.fr	ZA les Alleux, 2 rue de Suroit TADEN ☎ 02 96 87 68 78 Site : www.promethee22.org	Parc activités du Chalet BROONS ☎ 02 96 84 73 36 Mél : oiscl@wanadoo.fr	Rue René Fayon DINAN ☎ 39 49 Mél : www.pole-emploi.fr

NOUVEAU



Vous aimez les fleurs et créer vos propres compositions !!!

Alors, venez nous rejoindre au **Cours d'Art Floral** proposé dans les locaux de Floralys.

Ces cours, ouverts à tous, ont lieu une fois par mois, soit le 2ème Mardi ou Mercredi

- Horaires :
- Mardi : 14H-16H ou 20H-22H
- Mercredi : 20H-22H

Pour tout renseignement complémentaire et inscription, contacter :
Floralys 54 rue Dinan Caulnes – 02.96.83.85.08

VITRINE

Changement d'adresse



Depuis le 6 Juillet 2009 le **cabinet dentaire** des docteurs :

- Christophe GLATZ, et
- Frédérique HENRY-FAROUX

est transféré rue du 19 mars 1962 à Caulnes

■ 02 96 83 98 44

Nouvelle activité

Depuis le 29 septembre 2009, le **TRISKELL** a étendu son activité à la **pizzeria**.

Mr et Mme Fabrice BOUCHER proposent en plus du bar, crêperie et plat du jour :

- **des pizzas faites maison, sur place ou à emporter**
Tous les midis et du jeudi soir au dimanche soir.
Carte de fidélité

■ Le Triskell
2, rue de la Gare – Caulnes
Tél 02 96 83 90 23



HABITAT

L'ECOSUBVENTION



Issue du Plan de relance et s'inscrivant dans la lignée du Grenelle, l'**écosubvention** est une mesure sociale, économique et écologique, destinée aux propriétaires occupants modestes. Elle leur offre la possibilité de financer une partie des travaux d'économie d'énergie.

Cette nouvelle mesure, destinée aux propriétaires occupant leur logement, leur permet d'économiser jusqu'à 35 % du montant de leur travaux de rénovation thermique.

Son attribution dépend de 3 types de conditions =

- Le **logement** doit être achevé depuis au moins 15 ans et être occupé en tant qu'habitation principale pendant au moins 6 ans après la fin des travaux.

➤ Les **travaux** ne doivent pas avoir commencé et devront débuter au plus tard un an après la demande de subvention. Ils seront pris en charge par des professionnels du bâtiment, pour un montant compris entre 1 500 € et 13 000 €.

➤ Les **ressources** du demandeur ne doivent pas dépasser un certain seuil.

■ Pour **plus d'information**, un numéro indigo est à la disposition du grand public et des professionnels : **0 810 060 050**, ainsi qu'un site internet www.ecosubvention.fr

LE JOURNAL DE L'ÉCOLE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Rentrée chargée à l'élémentaire :

Suite à l'évolution rapide de nos effectifs, l'inspection académique a décidé de l'ouverture d'une 7^{ème} classe à l'école élémentaire.

C'est donc une équipe remaniée et une nouvelle organisation que les élèves ont pu découvrir au matin du 3 septembre.

■ Au sein de l'équipe enseignante :

- Mme Desauvay-Rousseaux (actuellement remplaçante sur le congé maternité de Mme Autret-Leballeur) a 24 CP-CE1.
- Mme Even a 24 CP-CE1.
- Mme Marchand a 25 CP-CE1.
- M. Berthou a 25 CE1-CE2.
- Mme Muscat a 25 CE2-CM1.
- Mlle Allain a 26 CM1-CM2.
- M. Gédouin a 25 CM1-CM2.
- M. Fouéré intervient également sur la classe de Mlle Allain, le lundi en tant que décharge de direction et sur la classe de Mme Marchand le jeudi pour compléter son temps partiel (ceci durant le congé maternité de Mme Vanhoove).
- Deux auxiliaires de vie scolaire sont chargées des interventions auprès d'enfants en intégration scolaire.

■ En ce qui concerne les **locaux et la nouvelle organisation** : la 7^{ème} classe a été installée dans la salle polyvalente. La garderie a donc été transférée dans la bibliothèque au 1^{er} étage de l'école ainsi que dans les locaux du rased (ancien logement de fonction). Pour les réunions de l'école élémentaire elles devront se passer dorénavant dans le préau.

■ Projets pédagogiques pour l'année 2009-2010 :

Les enseignants vont mettre en place progressivement leurs projets de classe, mais certains sont déjà en place :

- piscine pour les élèves de CP/CE1/CE2.
- sport en partenariat avec les éducateurs sportifs de l'OIS (Olivier Lebras et Julien Nogues)
- travail avec la médiathèque Le Marque Page
- aide individualisée aux élèves, entre autres...

■ Autre changement d'importance :

Les horaires de l'école sont désormais : 8H45-11H45 / 13H30-16H30.

Bonne année scolaire à tous !

La Directrice, Bérénice ALLAIN



ÉCOLE MATERNELLE

Cette année, nous démarrons l'année avec un effectif de 102 élèves répartis sur 4 classes.

■ L'équipe enseignante s'est modifiée :

- Sandrine SEGALEN remplace Annie BERTRAND partie en retraite. Elle a une classe de moyenne et grande section.
- Caroline PARPAIX, une autre classe de moyenne et grande section.
- Pascale DUTHEIL, la classe de petite section deuxième année et moyenne section.
- Gilles LECLAINCHE, la classe de petite section deuxième année.



Selon les effectifs, **une rentrée intermédiaire** à la rentrée des vacances de printemps sera proposée aux enfants nés avant le 30 avril 2007. Les familles intéressées peuvent déjà se présenter à la mairie pour une pré-inscription.

La direction de l'école est assurée par Caroline Parpaix qui est déchargée le lundi par Isabelle CORBEAU.

■ Les projets pour l'année 2009-2010 :

- Visites diverses (au bois de Couellan, dans les environs...).
- Spectacle pour Noël.
- Semaine herbe du

du lecteur en
16 au 20



AFFAIRES SCOLAIRES

Départ en retraite

Depuis le 1er Septembre **Mme Danielle LEGALLAIS** a fait valoir ses droits à la retraite.

Mme LEGALLAIS est entrée au service de la commune en 1991 comme Adjoint Technique Territorial et a effectué toute sa carrière au restaurant scolaire.

Mme LEGALLAIS est remplacée par :

- Mme Michaëlla AVVENTURIERO pour la surveillance de la garderie de l'élémentaire, de 8 h à 8 h 35.
- Mme Michelle TUAL pour la surveillance des repas au restaurant scolaire, côté élémentaire, de 11 h 45 à 13 h 20 et deux heures de ménage au restaurant scolaire de 14 h à 16 h.

Nouveaux locaux pour l'étude surveillée

Suite à l'ouverture d'une 7ème classe à l'école élémentaire, l'étude surveillée se déroule tous les jours de classe de 17 h à 18 h, en **deux groupes** :

Les CP et CE1 avec Melle Vanessa BENATRE dans la salle de la bibliothèque élémentaire



Les CE2, CM1 et CM2 avec Mme Sylvaine PIETO dans la salle du RASED



LE LYCÉE AGRICOLE

Quelques informations sur la rentrée au Lycée Agricole de Caulnes

■ **Une équipe de direction partiellement renouvelée :**
La rentrée scolaire a été marquée par le renouvellement partiel de l'équipe de direction. **Monsieur Daniel Grébouval** a obtenu sa mutation au Lycée Agricole de l'Eure en Normandie. Il a été **remplacé par Francis Dault** qui arrive de Merdrignac où il a exercé la fonction de Proviseur Adjoint pendant 10 ans. Pascal Dourmap, qui l'an passé était chargé de formation continue au Rheu, remplace Mademoiselle Laure Marquet partie à la DRAAF à Rennes.

■ **Des effectifs en augmentation :**

Le Lycée enregistre une augmentation de 20 élèves par rapport à l'an dernier notamment dans les classes de seconde générale et de seconde professionnelle production agricole. Les filières service assurent toujours un excellent recrutement. Le lycée accueille aujourd'hui 215 élèves contre 195 l'an passé dont 120 internes : 70 filles et 50 garçons.

Le CFA voit ses effectifs BTS apprentis passer de 41 à 52 (+ 11 BTS)

En ce qui concerne le CFPPA on note un maintien des effectifs en BPREA et en BP JEPS « Pêche de loisir ». De nouveaux programmes de formation sont en cours d'élaboration avec des partenaires professionnels et notamment avec des entreprises de l'agro-fourmiture.

■ **Les résultats aux examens :**

A l'exception d'une classe, les résultats obtenus aux différents examens de juin 2009 ont été bons voire excellents et supérieurs aux moyennes régionales.

■ **L'exploitation agricole du Lycée :**

De nombreux projets pédagogiques vont être conduits autour de l'exploitation et de ses productions (porc et lait). De plus, une réflexion est engagée sur la maîtrise de l'énergie au sein des exploitations de type polyculture élevage à travers l'exemple de la ferme du Lycée. Elle a pour but de déboucher sur des projets innovants en lien avec le territoire, ses acteurs économiques et institutionnels. Un tiers temps d'un enseignant ingénieur va être consacré à cette démarche.

Le Directeur, Francis DAULT

ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs pour la période des mercredi est une compétence devenue communale depuis le 1^{er} septembre 2009. Il est situé au groupe scolaire de Caulnes et accueille 28 enfants de 3 à 12 ans. C'est un temps extrascolaire qui permet aux enfants de découvrir des activités variées sur un thème choisi par les enfants lors des « **Quoi de Neuf ?** » (Conseil de décision des enfants).

Le programme répond à des **intentions éducatives et pédagogiques**.

Thème

Le monde magique accompagnera les enfants du 9 septembre au 16 décembre 2009 sous la forme d'activités d'expression, manuelles et sportives.

Projet en partenariat

Plusieurs projets continuent...

■ **Circuit vert** (recyclage du papier à la Mairie de Caulnes).



■ **Chocolat lecture** (café littéraire pour enfants sur le thème du poème magique avec le Relais Livres en Campagne).



■ **Architecture** (découverte de la matière architecturale - atelier ludique - association Groupe Expression et Créativité).

D'autres voient le jour pour cette année...

Correspondance écrite entre les enfants et la maison de retraite.

SMICTOM (projet autour du tri sélectif).

Spectacle de Noël en préparation depuis la rentrée de septembre.

Ainsi que la **sortie** à retenir...

7 octobre 2009 : Journée à Saint Glen : La magie des automates – visite du musée.

Le fonctionnement

- Accueil du matin : de 7h30 à 9h00
- Accueil du soir : de 17h00 à 18h30
- Inscription à la journée ou à la 1/2 journée

Petit rappel

Afin d'assurer l'inscription et un accueil de qualité à votre enfant à l'Accueil de Loisirs de Caulnes, il est important de l'inscrire au plus tôt et de fournir pour l'année scolaire les documents suivants :

- une **fiche d'inscription** remplie, datée et signée,
- la copie du **carnet de vaccinations**,
- l'attestation d'**assurance extra-scolaire** 2009-2010.

La Directrice, Jennifer AUBIN

L'accueil de loisirs sera ouvert durant les vacances de la Toussaint du lundi 26 Octobre au mardi 3 Novembre 2009.

Programmes et inscriptions auprès de Jennifer AUBIN, à la Communauté de Communes.

VIE CULTURELLE

3 expositions sont au programme au cours de ce dernier trimestre.

■ **Jean SAILLARD**, lauréat du dernier salon des peintres (Prix du Public) a exposé du 3 au 17 octobre 2009. Il a choisi le thème « Campagne et Bord de mer ».

■ Suivra «**la Tente à Histoires**» du 24 octobre au 12 novembre 2009. Une tente toute bleue sera dressée dans la salle des expositions et Karine et Séverine, les animatrices du R.L.C. raconteront des histoires dans ce lieu magique. Pour pouvoir organiser ces lectures il faut obligatoirement s'inscrire à l'avance à la médiathèque. Renseignements à la médiathèque également.

■ Du 14 au 28 novembre, la médiathèque accueillera **Pascal BOSCH** qui avait participé au dernier salon des peintres. Nous entrerons dans les coulisses d'un imaginaire haut en couleurs.

■ Nous terminerons l'année par une nouvelle soirée des « **Parleries** » le vendredi 4 décembre 2009 à 20h30 à la médiathèque. Cette soirée, proposée par M. NOGARET, nous mènera sur le chemin des romans de François RABELAIS et de sa famille de géants comme Grandgousier, Gargamelle, Gargantua et Pantagruel. Une bonne soirée en perspective dont l'entrée est gratuite.

Jean-Michel ROMAIN

Le Relais Parents Assistantes Maternelles

Projets de la rentrée

■ Animation architecture (9h45 à 11h45) avec Céline Bénéat :

- mardi 17 novembre : garderie de Plumaugat
- lundi 23 novembre : salle communale d'Evran
- mardi 24 novembre : salle omnisports de Caulnes - sur inscription -



Ces séances sont ouvertes aux enfants à partir de 18 mois – Les plus petits pourront eux profiter des jeux laissés à disposition dans la salle.

■ Animation lecture (9h45 à 11h45) avec Karine Delaroche ou Séverine Jartel :

- mardi 20 octobre : maison des associations de Plumaudan
- lundi 9 novembre : école des Champs Géaux
- mardi 15 décembre : salle omnisports de Caulnes - sur inscription -

■ Animation diététique (9h45 à 11h45) avec Céline Lehégarat :

- lundi 12 octobre : salle communale d'Evran
- mardi 13 octobre : salle omnisports de Caulnes - sur inscription -

■ La yourte à histoire à la médiathèque de Caulnes :



Elle sera à disposition des bibliothèques et du Relais **du 23 octobre au 13 novembre.**



■ Contact :

Solène FLEURY, animatrice du Relais au :

02 96 83 96 04 (Caulnes)
ou 02 96 27 57 14 (Evran)
s.fleury.ram.caulnes.evran@voila.fr

Le Centre des Finances Publiques

Le paiement dématérialisé de l'impôt

Plébiscité par 80 % des contribuables pour le paiement de l'impôt sur le revenu et 46% en matière de taxe d'habitation, le paiement dématérialisé de l'impôt présente pour les contribuables **plusieurs** avantages, parmi lesquels :

■ paiement par internet

- les particuliers bénéficient d'un délai de 5 jours après la date limite de paiement pour payer leurs impositions par Internet sur le site www.impots.gouv.fr.
- de plus, le paiement est débité 10 jours après la date d'échéance légale.

Par exemple, pour l'échéance de taxe foncière du jeudi 15 octobre 2009, les contribuables pourront payer par Internet jusqu'au mardi 20 octobre 2009, le prélèvement sera effectué le lundi 26 octobre 2009.

■ mensualisation

- 10 mensualités de janvier à octobre, avec une mensualité complémentaire en novembre voire en décembre, en cas d'augmentation de l'impôt d'une année sur l'autre.
- le prélèvement est effectué le 15 de chaque mois sur le compte bancaire du contribuable.

- la possibilité est offerte d'ajuster ou suspendre les prélèvements en fonction de l'impôt à venir.

■ prélèvement à l'échéance

- dispositif permettant de ne pas oublier les échéances fiscales.
- les contribuables bénéficient à chaque fois d'un avantage de trésorerie puisque le compte bancaire est débité 10 jours après la date limite de paiement mentionnée sur l'avis d'imposition.

Par exemple, pour la taxe d'habitation dont la date limite de paiement est fixée au 16 novembre 2009, la somme sera prélevée sur le compte du contribuable le 26 novembre 2009.

Pour vous renseigner ou adhérer à la mensualisation ou au prélèvement à l'échéance, vous pouvez :

- **contacter votre centre des finances publiques ou votre service des impôts des particuliers dont les coordonnées figurent sur votre avis d'imposition.**
- **ou adhérer à ces modes de paiement directement sur le site www.impots.gouv.fr.**

La Comptable, Gaëlle BRIDE

MAISON DE RETRAITE

Nous n'avons pas vu l'été passer que l'automne est déjà arrivé. Nous espérons qu'il nous fera cadeau de belles journées ensoleillées pour compenser les sorties que nous avons du annuler à cause du mauvais temps.

Néanmoins, les échanges avec le **centre de loisirs** ont été, une fois encore très riches : échanges sur les jeux d'hier et d'aujourd'hui, quilles, peinture musicale...



Nous avons quand même réussi à faire quelques **parties de boules** et à prendre quelques goûters dans le jardin.



Le repas moules-frites avec le **groupe «Les Pourquoi Pas »** a donné un petit air de vacances à la maison.



Notre première sortie de la rentrée, a permis à une dizaine de résidents de revoir les **rues de DINAN** en embarquant dans le petit train avec six autres maisons de retraite adhérant à l'association Anim'Ages. Le goûter partagé au Connétable les a ravis.



Fin septembre, nous irons à la **messe d'automne** de l'association, à la communauté de Broons.

Octobre arrivera et nous célébrerons «**le Mois Bleu**» de la personne âgée en organisant des échanges entre établissements et en assistant au spectacle offert par la ville de Dinan, au Théâtre des Jacobins.

A l'occasion de la semaine du goût, les cuisiniers organiseront des animations autour des saveurs d'automne.

Si vous souhaitez rejoindre **l'équipe des bénévoles**, n'hésitez pas à nous contacter au 02 96 83 92 27. Nous préparons de nouveaux projets et nous aurons besoin d'aide pour les mettre en place. Avis aux amateurs de jardin et aux bricoleurs et aux personnes qui aiment échanger et partager.

L'animatrice, Sophie Le Pauvre

VIE DES QUARTIERS



5 Juillet 2009
Les « Voisinades » de la Rue d'Yvignac la Tour



30 Août 2009
«Repas de quartier» des Rue Basse et Rue de la Hutte

ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets d'activité de soins

Du **lundi 30 novembre au samedi 5 décembre 2009**, le SMICTOM Centre Ouest organise une collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux, à savoir les boîtes d'aiguilles des Particuliers en automédication.

Cette collecte concerne les déchets produits par des particuliers qui se soignent par eux mêmes comme les diabétiques par exemple. Aiguilles, seringues, lancettes, ..., seront ainsi éliminées dans le respect de la réglementation.

Cette **collecte gratuite ne s'adresse qu'aux particuliers**. Les professionnels de santé possèdent leur propre filière d'élimination.

⇒ Mode d'emploi de la collecte des Déchets d'Activités de Soins :

Les personnes souhaitant bénéficier de cette collecte doivent s'inscrire auprès de l'un des pharmaciens partenaires de cette opération (contactez les services du SMICTOM pour connaître la liste des pharmaciens partenaires).

Une convention est alors établie pour enregistrer l'inscription de la personne intéressée, une carte d'adhérent et une boîte de collecte à usage unique lui est remise.

Les boîtes pleines seront à déposer **du lundi 30 novembre au samedi 5 décembre 2009**, aux jours et heures d'ouverture de la déchetterie.

Déchetterie de Caulnes

Lundi :	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h
Jeudi :	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h
Samedi :	8 h 30 - 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30

Les usagers se présenteront au gardien de la déchetterie munis de leur carte d'adhérent et se verront remettre une boîte vide en échange de la boîte pleine.

Les déchets seront refusés en dehors de ces dates. Seules les boîtes distribuées par le SMICTOM seront acceptées.

■ **Pour tous renseignements**, vous pouvez contacter les services du SMICTOM au 02.99.09.57.26.



CALENDRIER DES FETES

OCTOBRE 2009

Dim	25	Spectacle de Jean Piépié - Les Gas de la Rance	Salle des fêtes
-----	----	--	-----------------

NOVEMBRE 2009

Dim	8	Thé dansant - Club des aînés	Salle des fêtes
Dim	22	Banquet du Club des aînés	Salle des fêtes
Sam	28	Repas Sainte Barbe - Amicale des Pompiers de Caulnes	Salle des fêtes
Dim	29	Thé dansant - Amicale des Pompiers de Caulnes	Salle des fêtes

DECEMBRE 2009

Dim	13	Marché de Noël - Amicale parents d'élèves de Caulnes	Salle des fêtes
Sam	19	Téléthon	
Dim	20	Loto - Amicale des chasseurs	Salle des fêtes
Jeu	31	Réveillon de fin d'année - Comité des fêtes	Salle des fêtes

Comité des Fêtes

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **19 Décembre :**
Thé dansant du Téléthon avec l'orchestre Sylvère Burlot
- **31 décembre :**
Réveillon musette avec l'orchestre Isabella.
79 €
220 places maxi
Réservation auprès de :
Paulette DUVAL 02 96 83 96 33
Chantal BELLAMY 02 96 83 97 30

La présidente, Paulette DUVAL



Club de Badminton

Le badminton est un sport accessible à tous, alliant détente et convivialité.

La devise du club : « **badminton loisir** ».

Des rencontres amicales ont lieu tout au long de l'année afin de diversifier son jeu.

La première rencontre se déroulera courant novembre à Caulnes.

La saison vient de reprendre et Olivier LEBRAS encadre les séances.

Deux créneaux horaires sont finalement proposés le jeudi :

- de 19 h à 20 h 30
- Ou de 20 h à 22 h.

Les joueurs sont ainsi mieux répartis et l'entraînement plus facile.

Les inscriptions sont encore ouvertes, n'hésitez pas à nous rejoindre. Les séances sont ouvertes à tous et le matériel est prêté.

■ Tarifs pour l'année :

40 € pour les adultes (35 € pour le 1er créneau horaire)
30 € pour les moins de 18 ans (25 € pour le 1er créneau horaire).

La présidente, Stéphanie BRIAND

Association Intercommunale de Danse

Les vacances terminées, retour à la salle omnisports pour les **cours de danse modern-jazz**.

Cécile DOUVRY accueille toutes les danseuses les mercredi et vendredi.

Toute nouvelle personne est la bienvenue afin de se perfectionner ou de s'initier.

■ 2 premiers cours gratuits.

Païement en 5 fois.

Chèques ti'pass acceptés.

Prévoir certificat médical et attestation d'assurance.

Pour tous renseignements complémentaires, merci d'appeler :

- Cécile DOUVRY 02 96 85 32 27
- Christelle SECARDIN-OUICE 02 96 83 91 51



Le groupe des 8/9 ans

Bonne année sportive !

La présidente, Christelle SECARDIN-OUICE

Club des Aînés

Jeudi 10 septembre, **Jacqueline et Bernard BOURDET ont fêté leurs Noces d'Or** avec leurs amis du club des aînés. Après la remise d'un bouquet à la « mariée », le pot de l'amitié, offert par Jacqueline et Bernard, s'est déroulé dans une ambiance très conviviale.



Avec toutes nos félicitations et nos remerciements, nous leur souhaitons une très longue et très heureuse vie commune.

Le **concours de belote** s'est déroulé le vendredi 18 septembre à la salle des fêtes. 96 équipes étaient présentes. Les vainqueurs sont :

- Mr et Mme HAMEON de Broons et membres du club de Guitté.
- En équipe féminine, ce sont Mesdames Madeleine LEBRET et Alphonsine GUILLARD de Caulnes qui ont gagné la coupe.

■ Dates à retenir

- **Dimanche 8 Novembre** : thé dansant avec l'orchestre de Jean-Pierre LE GOFF. Entrée 5 €
- **Dimanche 22 Novembre** : repas annuel du club. Participation 10 € par personne. Inscription jusqu'au jeudi 12 novembre, dernier délai.
- **Jeudi 26 Novembre** : séance cinéma au Celtic de St Méen le Grand. Prix 3,50 €. Le titre du film sera communiqué ultérieurement.
- **Mardi 1er Décembre** : spectacle et repas de Noël organisé par l'agence C.A.T. Véolia à la salle des fêtes de Carhaix. Le prix de 68 € comprend le transport en car de Caulnes à Carhaix et retour, un déjeuner dansant et un spectacle autour de Michel Strogoff. Des affichettes sont à votre disposition au club.

Le président, Régis DULAC



Les Gas de la Rance

L'association vous propose le **dimanche 25 Octobre à 14 h 30**, salle des fêtes de Caulnes, un moment de rire et de détente grâce à Jean Piépié, humoriste morbihannais.

Un spectacle comique, varié, dynamique, inter-actif. Un après midi à passer en famille, entre amis, afin de combattre la morosité quotidienne.

Pensez à réserver vos places auprès :

- du secrétariat paroissial,
- des membres de l'association,
- ou du magasin Coccimarket.

■ Tarif :

Adultes : 8 €

Enfants de moins de 12 ans : 5 €



Le Président, Gérard MURGALE



Club de judo

La vie du club

Lundi 31 août 2009, a eu lieu l'**assemblée générale** du Judo Club intercommunal.

Mr FRANCOIS, Maire de TREMEUR et Président de la Communauté de Communes et Mr FRERE, représentant la Commune de CAULNES étaient présents. Cela a été l'occasion pour Mr FRANCOIS d'annoncer que dans le cadre d'un contrat de territoire, la commune de TREMEUR avait présenté le projet de construction d'une salle dédiée au judo. Même si rien n'est acquis, il faut espérer que le projet puisse aboutir.

Comme il l'avait annoncé, Philippe DELOY a fait part de son souhait de céder la place de président qu'il occupait depuis 5 ans. A la tête du club a été élu, Michel LEVREL, jusqu'ici vice président et licencié du club depuis ses débuts en 1989. Philippe DELAHAYE conserve le secrétariat et Dominique HERVOIN la trésorerie.

Dès le 7 septembre la nouvelle saison a débuté avec cette année **l'ouverture d'un troisième cours** de judo à CAULNES.

■ Rappel des horaires sur CAULNES :

- Le lundi de 17h30 à 18h30 pour les **2004/2005**
- Le mardi de 18h30 à 19h30 pour les **2002/2003**
- Le jeudi de 18h00 à 19h30 pour les **2000/2001**

N'oubliez pas, trois cours d'essai gratuits et inscription possible sur place.

- Pour les **adultes débutants**, les cours se déroulent à TREMEUR le mardi à partir de 20h15.
- Pour ceux intéressés par le **jujitsu**, les cours se déroulent le jeudi à TREMEUR à partir de 20h15.
- Les cours de **taïso** ont lieu à TREMEUR chaque lundi soir de 20h30 à 21h45.

■ Pour tous renseignements :

Mr LEVREL	02.96.84.72.94
Mr DELAHAYE	02.96.86.01.46
Mr HERVOIN	02.96.80.07.16

Le Président, Michel LEVREL

Club de Gym Volontaire

Les cours ont lieu :

- Le lundi pour les **seniors**, de 9 h à 10 h et de 10 h 15 à 11 h 15.
- Le mercredi pour les **ados et les adultes**, de 20 h à 21 h.

À la salle des fêtes de Caulnes

■ Professeur agréée

- L.I.A. (Low Impact Aérobic)
- H.I.L.O. (High Impact Aérobic)
- Renforcements musculaires : Abdos, cuisses, fessiers
- Haltères
- Bandes lestées
- Elastibandes
- Step
- Stretching

Les 2 premiers cours sont gratuits.

Cotisation :

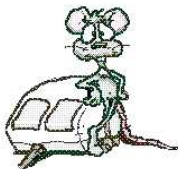
70 € l'année. Possibilité de payer en 3 fois.

■ Pour tous renseignements :

Béatrice	02 96 83 86 00
Edith	02 96 83 13 43

La présidence, Béatrice VAYE





Club de Loisirs Informatiques

Vous propose cette année encore de vous familiariser, à l'aide d'exercices pratiques, à l'incontournable **WORD** (mise en page, courriers...) et au fameux tableur **EXCEL** (visualiser simplement la comptabilité du foyer par exemple).

Les cours seront adaptés selon le niveau des participants, tout débutant ou perfectionnement, Ils ont lieu les lundis et mardis, de 20h30 à 22h, au local du club.

Possibilité de **COURS A DOMICILE**.

Le samedi est consacré aux **JEUX EN RESEAU sur PC**, activité ouverte aux amateurs de tous âges (curieux acceptés !) de 10h à 16h.

Venez également participer à des **COURS PONCTUELS à THEMES** :

- Découverte d'internet (un vaste monde à découvrir).
- Découverte du fonctionnement d'un ordinateur (l'intérieur d'une tour, les divers branchements n'auront plus de secrets pour vous).

- Retouche de photos (comment transférer les photos de votre appareil numérique vers un ordinateur, corriger les yeux rouges, recadrer...).
- Création d'un site Web (en l'occurrence on travaillera celui de notre asso !).

Sur inscription préalable, calendrier dans nos locaux.

■ Pour toutes ces activités, une adhésion à l'association de 20€ est demandée (10€ seulement pour les jeux).

Ensuite, tarification selon l'activité choisie.

Venez vous renseigner sur place,

aux heures de cours, dans nos locaux
au 10, rue des Ecoles

ou appeler Jean-Philippe au 06-73-73-08-60



Le Président,
Jean-Philippe ALVAREZ

Club de Théâtre

La Compagnie du Délhir commence une nouvelle année.

Plusieurs objectifs sont visés cette année.

D'abord, nous pensons présenter un **nouveau spectacle en Novembre 2010**.

Nous réservons la première à la ville de Caulnes qui nous a toujours soutenu et aidé dans notre activité.

Une pièce se met en place en un an. Cela demande beaucoup d'application et de sérieux. Mais c'est aussi l'occasion d'effectuer un travail passionnant dont les personnes qui ne désirent pas jouer peuvent profiter.

■ Le travail du corps

Par des exercices simples, les personnes participant aux ateliers peuvent reprendre possession de l'aisance de leur corps. Par des assouplissements, nous essayons de donner au corps détente et aisance.

■ Le travail de la voix

Celui qui admire le théâtre désire avant tout entendre l'expression orale des acteurs. Des exercices

travaillant le souffle et la puissance de la voix permettent à chacun de trouver un registre lui donnant une puissance vocale adéquate.

■ Le travail d'improvisation

Grâce aux improvisations, nous définissons des personnages et des situations. Ces petites scènes de la vie quotidienne apportent une sérénité en évacuant les stress de la journée. On n'imagine pas le bien fou que l'on peut ressentir à composer tous les personnages de la vie et d'en déjouer les humeurs.

Voilà le travail que nous proposons tous les vendredis soir, de 20 h 30 à 22 h 30.

Pour nous contacter :

- **Jeannine Blassiau** au 02.96.83.81.06
- **Eric de Gaudemont** au 02.96.83.89.62
- **Par internet :**
edegaudemont@wanadoo.fr



Le Président, Eric de Gaudemont

DECLIC... Notre Commune en Images



29 Août 2009 « Les Classes 9 »



Dimanche 4 Octobre 2009 : Repas du C.C.A.S.

152 convives ont pris part au repas

- La doyenne était Madame Marie FORTUNÉ, née le 21 Mars 1913
- Le doyen était Monsieur Louis HENRY, né le 20 Décembre 1910

Les ASSOCIATIONS de CAULNES

	Président	Coordonnées
AMICALE DES CHASSEURS	Janick DUFFROS	La Houssais CAULNES 02 96 83 81 22
AMICALE DES POMPIERS	Thierry VASSEUR	21, lotissement des Champs CAULNES 02 96 88 70 68
LES PECHEURS DE LA HAUTE RANCE	Roger PIEDVACHE	39 bis, rue de la Gare CAULNES 02 96 83 81 63
AMICALE DES PARENTS D'ELEVES	Marina LE MOAL	14, Résidence de la Vallée CAULNES 02 96 88 74 26
LES P'TITS BREIZH DU 22	Bérénice de La Broise	La Cornière CAULNES 02 96 83 83 17
CLUB DES AINES	Régis DULAC	17, Rue du Bois CAULNES 02 96 83 85 11
AMIS DU MARQUE PAGE	Pierre BELLICOURT	Les Landes CAULNES 02 96 83 99 83
ANCIENS D'ALGERIE « FNACA »	Jean SEROT	10, rue d'Yvignac la Tour CAULNES 02 96 83 97 23
LES GAS DE LA RANCE	Gérard MURGALE	5, rue de la Chauvetais CAULNES 02 96 83 80 94
COMITE DES FETES	Paulette DUVAL	23, rue St Julien CAULNES 02 96 83 96 33
ASSOCIATION INTER-COMMUNALE DE DANSE	Christelle SECARDIN-OUICE	16, Résidence de la Vallée CAULNES 02 96 83 91 51
ATELIER DE MODELAGE-POTERIE	Michèle CUVILLIER	La Bellangerais QUEDILLAC 02 99 06 24 98
CLUB DE BADMINTON	Stéphanie BRIAND	29, Lot des Champs CAULNES 02 96 83 85 15
CLUB DES CYCLOS	Christian CAJEAN	21, rue de la Chauvetais CAULNES 02 96 83 9011
CLUB DE FOOTBALL « Rance Football Club »	Sébastien MAILLARD	19, rue Anciennes Halles 06 62 68 06 41 St JOUAN DE L'ISLE
CLUB DE GYMNASTIQUE FEMININE	Béatrice VAYE	Bel Air ST JOUAN DE L'ISLE 02 96 83 86 00
CLUB DE TENNIS DE TABLE	Gisèle FROUGET	Le Village SEVIGNAC 02 96 84 76 17
OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS	Dominique BRIAND	29, lot. des Champs CAULNES 02 96 83 85 15
CLUB DE JUDO	Michel LEVREL	02 96 84 72 94 BROONS
CLUB DE VOLLEY	Johan LERCHE	Domaine du Fougeray CAULNES 06 84 37 32 73
CLUB DE FLECHETTES « Korrigans Darts Club »	Stéphane PERRAULT	8, lot. du chêne Coché TREMEUR 02 96 84 89 50
CLUB DES LOISIRS INFORMATIQUES	Jean-Philippe ALVAREZ Eric de GAUDEMONT	12, rue de la Gare CAULNES 02 96 83 89 62
CLUB DE THEATRE « La Compagnie du Delhir »	Eric de GAUDEMONT	12, rue de la Gare CAULNES 02 96 83 89 62
YOGA	Nadine CHAMPALAUNE	108 rue de Dinan CAULNES 02 96 83 92 59